

REÇU LE

16 JUIN 2021

DDT-SAUH-BDSP

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LANGERON**

Séance du 08 juin 2021

L'an deux mille vingt et un, le mardi 8 juin, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de monsieur David VERRON, maire.
Convocation du 01/06/2021.

Etaient présents

Monsieur Pascal MARIDOR, monsieur Ludovic SOULAT, monsieur Martial TISSIER, monsieur David VERRON, monsieur Chris CIVADE et monsieur David VERRON.
Madame Isabelle CAQUET, madame Delphine EYDIEUX, madame Annie MANGEMATIN, madame Solenn BOURDON et madame Laetitia MAQUET.

Secrétaire de séance : monsieur Chris CIVADE

**CONSULTATION DES PERSONNES PUBLIQUES IMPLANTATION CENTRALES
PHOTOVOLTAÏQUES COMMUNE SAINT PIERRE LE MOÛTIER**

Nombre de membres en exercice : 11
Nombres de membres présents : 11
Nombre de suffrages exprimés : 11

VOTES : Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

Monsieur le maire présente à son Conseil Municipal le courrier de la DDT concernant la consultation des personnes publiques demandant leur avis dans le dépôt du permis de construire pour la réalisation de deux parcs photovoltaïques sur la commune de Saint Pierre le Moûtier. Le premier comprend la mise en place de 9 747 panneaux et le deuxième, la mise en place 14 526 panneaux au lieu-dit « les près de Bennancy ».

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal :
-donne un avis favorable à l'implantation de ces deux parcs photovoltaïques sur la commune de Saint Pierre le Moûtier. Il charge monsieur le Maire de transmettre au service compétent la délibération.

Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.
Le Maire,

Certifié exécutoire
par le Maire compte-tenu de
la réception en Préfecture le
et de la publication ou notification le

